

Client n° 55147

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



N°TVA:

FACTURE n° 09502289 du 31/07/24

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° R1238036 DU 5/07/24 LIVRE AG. FIGEAC								
V/REF: CHANTIER 88693 PUECH								
135868.07	TUILE DC12 CATHEDRALE SEGALA TE	1.800	U		1,52	2.736,00		
	dont Eco-Contribution					(18,00)		
430870.01	PALETTE TUILES TERREAL	10	U		23,00	230,00		
135868.07	TUILE DC12 CATHEDRALE SEGALA TE	90	U		1,52	136,80		
	dont Eco-Contribution					(0,90)		
430870.01	PALETTE TUILES TERREAL	1	U		23,00	23,00		
197266.06	LITEAU SAPIN CL2J 27/ 38- 3,00	540	ML		0,45	243,00		
	dont Eco-Contribution					(10,80)		
814226.02	LITEAU SAPIN CL2J 18/ 48- 5,00	400	ML		0,45	180,00		
	dont Eco-Contribution					(8,00)		
137402.06	RIVE DTE S/RABAT DC12 CATHEDRAL TE	30	U		8,65	259,50		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
800231.02	RIVE EQUERRE DROITE TEGUDRALE TEG	30	U		4,86	145,80		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
800232.02	RIVE EQUERRE GAUCHE TEGUDRALE TEG	30	U		4,86	145,80		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
334045.10	FAITIERE GLISSEMENT FA14 CATHEDR.TG	33	U		6,99	230,67		
	dont Eco-Contribution					(0,33)		
21284.12	FRONTON VERTICAL FRO2 CATHEDRALE TG	1	U		39,59	39,59		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
291344.01	CLOSOIR ALU 370MM/10ML ROUGE ELOS	20	ML		6,17	123,40		
	dont Eco-Contribution					(2,20)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 55147

N°TVA:

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



FACTURE n° 09502289 du 31/07/24

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
546224.01	TUILE BELMONT ROUGE VIEILLI MO dont Eco-Contribution	720	U		2,18	1.569,60 (7,20)		
437433.01	PALETTE TUILES M1 MONIER	3	U		23,36	70,08		
546288.01	CHATIERE BELMONT ROUGE VIEILLI MO dont Eco-Contribution	3	U		36,25	108,75 (0,03)		
487278.01	RIVE RABAT GHE AS031 ROUGE VIEIL.MO dont Eco-Contribution	13	U		9,98	129,74 (0,13)		
487279.01	RIVE RABAT DTE AS032 ROUGE VIEIL.MO dont Eco-Contribution	7	U		9,98	69,86 (0,07)		
546282.01	DEMI-TUILE BELMONT ROUGE VIEILLI MO dont Eco-Contribution	13	U		4,65	60,45 (0,13)		
504905.01	ARETIER ORNEMEN.40 AS148 RGE V. MO dont Eco-Contribution	43	U		11,86	509,98 (0,43)		
106067.01	ARETIER AB.ORNEMENTAL AS195 R.V. MO dont Eco-Contribution	2	U		28,78	57,56 (0,02)		
291344.01	CLOSOIR ALU 370MM/10ML ROUGE ELOS dont Eco-Contribution	20	ML		6,17	123,40 (2,20)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° R1238083 DU 8/07/24 ENLEVE AG. FIGEAC Signé par OLIVIER V/REF: CHANTIER 76947 AMADIEU								
425936.01	CROCHET TUILE CANAL GALVA 08/3 -5KG	4	U		26,56	106,24		
845190.01	CLOSOIR LAHEROLL ALU 370MM/10M RGE dont Eco-Contribution	10	ML		11,12	111,20 (0,10)		
BON N° R1238269 DU 22/07/24 ENLEVE AG. FIGEAC Signé par RUSCASSIE V/REF: CHANTIER 14729 DEPOT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.